

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Animateur-trice de communautés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2025

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Animateur-trice de communautés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2025 :

Madame MÉLÉ Marie, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Institut universitaire de technologie Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur CHEMET Aurélien, ingénieur d'études de classe normale, vice président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

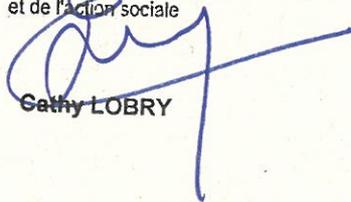
Madame LAPLANE Caroline, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame SAMBA Nadia, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur MERONO Aurélien, ige, membre, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon

Fait à Lyon, le 9 septembre 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
en charge des ressources humaines
et de l'action sociale


Cathy LOBRY